

Comme l'a dit le député, il est évident que les partisans d'une réforme du Sénat veulent qu'il soit tenu de rendre des comptes. En outre, ils rejettent en masse le favoritisme. Si j'ai bien compris, ils ont tout simplement dit au comité que si nous ne pouvions pas, en tant que comité, que gouvernement et que secteur de l'appareil constitutionnel, réaliser une réforme sensible du Sénat, nous ferions aussi bien de l'abolir. C'est, je pense, la différence entre les témoignages entendus par le comité et les recommandations des sept, huit ou neuf rapports. J'ai personnellement siégé au comité qui a examiné le projet de loi C-60.

Les positions se sont durcies et c'est, à mon avis, ce qui distingue ce rapport des précédents. La plupart des institutions gouvernementales ont désormais mauvaise réputation. Les Canadiens font preuve de cynisme et de méfiance, ce qui est normal lorsqu'une population subit de fortes pressions économiques. Ce cynisme et cette méfiance ont entraîné un durcissement des positions, et rares sont ceux, à l'exception d'un groupe de personnes à Ottawa, qui sont prêts à se faire les champions du régime sénatorial actuel.

Je voudrais faire quelques remarques concernant la participation des provinces à la nomination des sénateurs, ce dont le député a parlé. Nous devons faire bien attention d'établir une distinction entre la participation de la population d'une province et celle des gouvernements provinciaux à la nomination des sénateurs. Il s'agit de deux choses entièrement différentes. Il est banal de dire que parce qu'un gouvernement provincial a été élu, il doit participer directement à la nomination des sénateurs. J'ai toujours eu beaucoup de mal à accepter les nominations par les provinces. Là encore, je ne veux pas me montrer trop cynique, mais soyons réalistes. Disons que je suis premier ministre d'une province donnée et que l'un des ministres de mon cabinet est devenu inutile, me crée des problèmes ou constitue une menace à mon poste de dirigeant, et que je sois habilité à effectuer des nominations.

M. Bloomfield: Nommez-le au Sénat.

M. Jarvis: Comme vient de le dire mon ami de London-Middlesex (M. Bloomfield), je résoudrai le problème en le nommant au Sénat. Je ferai la même chose pour l'argentier du parti qui a puisé trop souvent au même puits.

Le problème va plus loin que cela, monsieur le Président. A mon avis, un gouvernement provincial qui a obtenu de ses électeurs un mandat dans certains domaines a automatiquement la responsabilité de participer directement à la nomination d'une personne au sein d'une institution fédérale. Sauf si un gouvernement provincial a fait de cette question l'objet de sa campagne électorale et que ses électeurs lui ont confié la mission d'agir en ce sens.

Au demeurant, tous ceux qui comme moi ont fait partie du comité cherchent à établir un Sénat nommé qui soit plus acceptable. Nous n'avons trouvé aucune solution satisfaisante. Je rappelle au député d'Edmonton-Est qu'en ce qui concerne la représentation régionale, les Canadiens considèrent maintenant les provinces comme des régions. Ils ne considèrent pas l'Ouest, l'Atlantique ou les Maritimes comme des régions, mais des provinces. J'estime donc qu'on ne devrait plus penser

Durée des fonctions de sénateur

à regrouper le Manitoba et la Saskatchewan ou deux ou quatre provinces de l'Atlantique ensemble. Il faudrait oublier cette idée car elle aboutirait à l'impasse.

J'ai la ferme conviction que nos concitoyens, lorsqu'ils parlent des régions, songent aux provinces. C'est pour cette raison que nous avons recommandé d'établir des districts sénatoriaux ou quelque chose du genre de préférence à la représentation proportionnelle ou à l'élection de sénateurs à l'intérieur d'une province donnée. Les députés de l'Ontario, et certes ceux des autres provinces aussi, savent combien les intérêts, les ambitions, les espoirs et les aspirations des milieux ruraux du sud-est de l'Ontario et des milieux urbains du Toronto métropolitain diffèrent. Mais c'est encore bien plus vrai pour les habitants du nord de l'Ontario à la baie James. Je suis convaincu que c'est la même chose dans toutes les provinces. Nous nous sommes donc dit en Ontario que nous ne pouvions pas choisir dans la liste des candidats de nos partis respectifs les noms de ceux qui représenteraient les régions au Sénat même si ces dernières n'y étaient pas suffisamment représentées. Si nous avons la ferme conviction que les régions doivent être mieux représentées numériquement, il faut donc les découper en districts.

A franchement parler, je ne demanderais certes pas mieux que de renvoyer cette mesure au comité si j'étais convaincu qu'elle pourrait amener les premiers ministres provinciaux et le premier ministre (M. Trudeau) à négocier. Si c'est tout ce qui en résulterait, ce serait une bonne chose, sans aucun doute. Les membres du comité se sont sérieusement demandés s'il fallait utiliser ce genre de levier. Nous attendons avec impatience la prochaine conférence des premiers ministres pour voir si quelqu'un prendra l'initiative de faire cette proposition. Nous espérons que les premiers ministres provinciaux, qui tiennent leur conférence au mois d'août chaque année, si je ne m'abuse—seuls les premiers ministres provinciaux sont convoqués, le gouvernement fédéral n'y est pas invité—mettront ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine conférence.

• (1750)

Le député a peut-être raison de dire qu'il n'y a pas eu de réforme parce que la série de mesures était trop radicale. Il ne fait aucun doute que le rapport actuel constitue une série de mesures extrêmement compliquée sur des mandats de neuf ans pour des candidats élus dans des districts sénatoriaux. Il est très difficile d'en distinguer les composantes, de supprimer les districts et d'ajouter la représentation proportionnelle. Quiconque est en faveur de la représentation régionale trouvera que ce raisonnement n'a pas beaucoup de sens. Cela m'a inquiété énormément, compte tenu de la réponse du premier ministre. A mon avis, le gouvernement n'a pas sérieusement considéré ces trois principes et la façon dont ils sont reliés. Je sais gré au premier ministre de m'avoir répondu bien longtemps à l'avance.

J'espère sincèrement que nous poursuivrons le débat sur le sujet abordé aujourd'hui par le député d'Edmonton-Est et, surtout, qu'il en sera encore question à l'autre endroit parce que, jusqu'ici, les sénateurs n'ont pas manifesté beaucoup d'intérêt à ce sujet.